

Compte rendu du Conseil Municipal du 17 novembre 2014

Le Conseil Municipal de la commune de Poisat (Isère), s'est réuni en séance publique le lundi 17 novembre 2014, à 20h, salle du Conseil.

Etaient présents : M. Ludovic Bustos, Maire. Mme Micheline Burgun, M Jean-Louis Minard, Mmes Marie Chaix, Isabelle Pigeon, Adjoint. M. Paul de Saintignon, Mme Martine Donnet, MM Gilbert Allouard, Hervé Fanton, Mme Sylvie Ferrari, MM Eric Arnol, David Wager, Mme Sandrine Menduni, M. Grégory Gabrel, Mmes Zohra Abdiche, Marylène Bove, M. Jean-Philippe Di Gennaro, Conseillers Municipaux.

Absents : M. Claude Sirand, Adjoint ; Mme Nelly Pugnale, Conseillère Municipale.

Pouvoirs : M. Sirand pour M. Arnol
Mme Pugnale pour Mme Donnet.

Secrétaire de séance : Mme Chaix.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 6 octobre 2014 n'appelle aucune remarque.

INTERCOMMUNALITE

Présenté par Mme Micheline Burgun, Adjointe déléguée, et adopté à la majorité des membres présents avec deux pouvoirs de M. Sirand, Adjoint et de Mme Pugnale, Conseillère Municipale, et deux abstentions de Mme Bove et de M. Di Gennaro, Conseillers Municipaux,

- le rapport de la CLECT, Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, établi le 21 octobre 2014. Les transferts et rétrocession de compétences induits par la fusion en janvier dernier de la Communauté d'Agglomération Grenoble Alpes Métropole et des Communautés de Communes du Sud Grenoblois et du Balcon Sud de la Chartreuse, imposent une évaluation des charges transférées et rétrocedées reprise dans un rapport

Les questions suivantes sont adoptées à l'unanimité des présents avec deux pouvoirs de M. Sirand et de Mme Pugnale.

PERSONNEL

Présentée par Mme Micheline Burgun, Adjointe Déléguée,

- la suppression d'un poste d'Adjoint Technique Territorial 2^{ème} classe à temps complet qui fait suite à la création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial 1^{ère} classe à temps complet.

QUESTION DIVERSE

Présenté par M. le Maire,

- Un vœu du Conseil Municipal adressé à Madame Najat-Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, pour lui demander le maintien du collège Fernand Léger en Réseau de Réussite Scolaire.

INFORMATION

M. Grégory Gabrel, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport annuel 2013 des Pompes Funèbres Intercommunales et M. Jean-Louis Minard, Adjoint Délégué, celui de Grenoble Alpes Métropole sur l'assainissement.

Puis, conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la signature :

- d'un avenant n° 1 passé avec la SPL SERGADI pour le marché de renouvellement du réseau d'eau potable de la rue Georges Bizet, portant modification du montant initial du marché en raison d'une baisse des quantités prévues dans le Détail Quantitatif Estimatif. Le marché initial passe ainsi de 54 529,68 € à 52 693,70 € TTC,

- de renoncations à l'exercice du droit de préemption sur la vente
 - de 4 parcelles sises 8, avenue d'Eybens, au prix de 125 000 € pour les trois de 165 m2, et de 130 000 € pour celle de 210 m2,
 - d'un bien sis au 5, rue Jean-Philippe Rameau, cadastré AA 128, au prix de 230 000 €.
- d'un avenant n° 7 au contrat Dommages aux biens passé avec la SMACL, portant à 8328 m2 la superficie déclarée au 1^{er} janvier 2015 du parc immobilier de la commune détaillée comme suit : 7127 m2 de bâtiments communaux, après déduction des 172 m2 (locaux d'animation + tabac presse) et 1201 de zone artisanale.

Le Maire,
Ludovic BUSTOS

Le présent compte rendu sera validé lors de la prochaine séance du conseil.